



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Annulation de charges

Question au Gouvernement n° 3140

Texte de la question

ANNULATIONS DE CHARGES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Ma question s'adressait à M. le Premier ministre. Voici le troisième projet de loi de finances rectificative – PLFR. Tous les indicateurs macroéconomiques sont dans le rouge : prévision de déficit à 11,4 % du produit intérieur brut – PIB – et explosion littérale de la dette, qui atteint 121 %. Les perspectives sont particulièrement inquiétantes, avec la menace de faillites en cascade et du retour à un chômage de masse. La relance économique est un impératif et nous devons entamer une course contre la montre pour accélérer la reprise. Le soutien massif à l'emploi doit rester la priorité absolue de votre gouvernement. De nombreux secteurs d'activité ont été et sont encore gravement touchés. Malheureusement, les annulations de charges envisagées dans ce projet de loi de finances rectificative sont trop faibles pour sauver les PME et les TPE, fortement éprouvées par le confinement.

M. Maxime Minot. Eh oui !

Mme Marie-Christine Dalloz. Le Gouvernement ne propose qu'une annulation des seules charges sociales, alors que nous réclamons également des exonérations de charges fiscales. Les demandes de report de charges dépassent les 30 milliards d'euros, mais les annulations de charges proposées dans le PLFR s'établissent à 3 milliards d'euros, soit 10 % de ce chiffre.

Le groupe Les Républicains propose un plan d'aide global, qui adapte le soutien de l'État à la perte de chiffre d'affaires. Le Gouvernement a opté pour une réponse par secteurs, mais vous laissez de côté certains d'entre eux. Le bateau tangué – à vous d'affronter la tempête et de redresser la barre. Un plan de soutien, oui, mais à quand un plan de relance ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'action et des comptes publics.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Votre question concerne l'annulation de charges. Vous avez vous-même souligné le fait qu'à la demande du Premier ministre, le Gouvernement annule les charges patronales et sociales dans les secteurs annoncés par le Président de la République. Nous reportons, jusqu'à trente-six mois, la totalité des charges sociales pour les entreprises qui le souhaitent ; nous annulons, au cas par cas, les charges patronales et sociales en cas de difficultés. En outre, comme vous l'avez remarqué, le PLFR3 contient des dispositions qui prévoient l'annulation de ces mesures par le Parlement et qui renvoient à des décrets. Nous avons évoqué en commission les secteurs concernés, et nous en discuterons longuement en séance.

Vous demandez l'annulation des charges fiscales – des impôts, en somme. Permettez-moi de vous dire que nous nous rejoignons. Une entreprise ne paye, pour la période de crise économique que nous avons traversée, que la taxe sur la valeur ajoutée – TVA ; or, elle ne paye la TVA que si elle a fait du chiffre d'affaires. Une entreprise qui ne travaille pas ne verse pas la TVA qu'elle n'a pas collectée. Les restaurants qui sont restés fermés ne payent pas la TVA, puisqu'ils ne l'ont pas collectée. Vous ne payez l'impôt sur les sociétés que si vous créez de la valeur ajoutée, du chiffre d'affaires et des bénéfices, sinon vous ne le payez pas. Les quelques impôts qui restent sont ceux perçus par les collectivités locales : nous nous étonnons que les associations d'élus, qui appartiennent en général à votre parti politique, refusent de revenir sur les impôts de production, qui grèvent une grande partie des entreprises. *(Mme Claire O'Petit applaudit.)*

M. Pierre Cordier. C'était ta famille, avant que tu la trahisses !

M. Gérard Darmanin, ministre. De fait, nous prévoyons des dispositions concernant les impôts de production. C'est le cas de la cotisation foncière des entreprises – CFE. Nous rejoignons là l'idée suggérée par le président de la commission des finances, Éric Woerth, lors de l'examen du PLFR2. Des baisses d'impôts seront également proposées dans le cadre du plan de relance évoqué par le Président de la République et le Premier ministre, qui sera bientôt présenté à la nation – Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, y travaille, comme l'ensemble du Gouvernement. Un peu de patience : vous avez voté les deux premiers projets de loi de finances rectificative, je suis sûr que vous adopterez le troisième, et à la fin, vous risquez même de voter le quatrième ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Vincent Descoeur. Ce n'est pas comme ça que ça va se passer !

M. le président. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Vous oubliez une chose : la situation dans laquelle se trouvait la France au moment d'aborder la crise, en matière de dette comme de déficit, était la plus défavorable d'Europe.

Un député du groupe LaREM. Faux !

M. Thibault Bazin. Elle a raison !

Mme Marie-Christine Dalloz. Tel est bien le problème que nous rencontrons aujourd'hui : nous n'avons pas les moyens de financer un vrai plan de relance. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)* Seuls 10 % des reports demandés déboucheront sur une annulation : ce n'est pas suffisant ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Gérard Darmanin, ministre. Je ne vous ferai pas l'injure d'évoquer l'état dans lequel nous avons trouvé les comptes publics *(Exclamations sur les bancs du groupe LR) –...*

M. Nicolas Forissier. Ça...

M. Fabien Di Filippo. Qui était ministre de l'économie à l'époque ?

M. Pierre Cordier. Et Macron, il n'était pas au Gouvernement ? Mauvaise foi !

M. Gérard Darmanin, ministre. ...cela n'irait d'ailleurs pas dans le sens de la concorde nationale voulue par le Président de la République. La France emprunte à des taux négatifs, elle finance et protège les Français. Ne vous inquiétez pas : le plan de relance sera parmi les plus ambitieux de tous ceux des pays occidentaux ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3140

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juin 2020](#)